



14623 - Prier collectivement pour l'auteur d'une aumône

question

Certaines personnes qui se réunissent pour répartir des aumônes posent leurs mains sur les biens donnés en aumône et l'un d'eux prie pour l'auteur de l'aumône et les autres disent : **Amen** à haute voix... Est-ce exact ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il ne convient pas d'adopter cette façon de faire parce qu'elle constitue une innovation. Quant au fait de prier pour l'auteur de l'aumône sans poser la main sur les recettes de celle-ci et sans une réunion ponctuée par des voix qui s'élèvent comme indiquée plus haut, c'est bien instituée par le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) en ces termes **Récompensez quiconque vous fait du bien. Si vous n'êtes pas en mesure de le récompenser, priez pour lui de façon à avoir la conviction de l'avoir récompensé** (rapporté par Abou Dawoud et an-Nassaï grâce à une chaîne authentique.